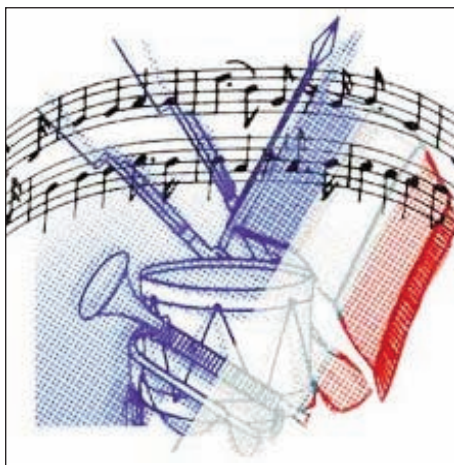




Commémoration du 8 mai

L'association des anciens combattants et la municipalité invitent les habitants de Berchères à commémorer la victoire du 8 mai 1945 qui mit fin à la 2ème guerre mondiale.

Au programme : départ à 11h30 de la mairie vers le monument aux morts, dépôt de gerbe, allocutions, chant des partisans et Marseillaise entonnés par les enfants de CM2, avant le traditionnel pot de l'amitié dans la salle polyvalente.



Vive les mamans !

Le samedi 28 mai, les mamans de l'année seront à l'honneur. Pour célébrer toutes les naissances entre le 1er juin 2015 et cette date, 2 arbres fruitiers seront plantés sur le chemin des naissances, en direction de Saint-Ouen Marchefroy. Les familles concernées sont invitées à un pot de l'amitié dans la salle des associations à 11h.



Association Sauvegarde du Patrimoine de Berchères-sur-Vesgre

Des Berchériens « amoureux » de leur village ont créé en 2015 l'association pour la Sauvegarde du Patrimoine de

Inscriptions scolaires

La période des inscriptions scolaires pour la rentrée 2016 est déjà largement entamée. Certains parents ne se sont pas encore manifestés en mairie pour les démarches administratives, alors que d'autres ont déjà effectué la visite de l'école maternelle et pris contact avec la directrice de l'école, Audrey Clément. Rappel : les inscriptions s'effectuent à la mairie de résidence sur présentation d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant.

Tous les enfants déjà inscrits dans le regroupement pédagogique n'ont aucune nouvelle démarche à engager, y compris pour un passage de la grande section de maternelle vers le CP.

Berchères-sur-Vesgre (S.P.B.V.), pour permettre la restauration de bâtiments, petits ou plus importants, comme le lavoir ou la prison (oui, il y a une prison, désaffectée certes, mais qui pourrait servir le cas échéant), ou d'objets appartenant à la commune, donc à ses habitants, comme des vitraux dans l'église Saint Rémi ou les maquettes représentant Berchères à la fin du 19ème siècle.

L'association est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux - décision de la Direction Générale des Finances Publiques d'Eure et Loir en date du 29 janvier 2015 - ce qui signifie que tout don est déductible de l'impôt sur le revenu, selon un barème déterminé.

Tout le monde est bienvenu pour participer au développement de cette initiative. Pour en savoir plus, un flyer (dépliant) a été réalisé que vous pouvez demander à la secrétaire de l'association, Danièle Ryckeboer au 06 78 53 52 65, ou retirer à la Mairie, siège social de l'association ou, enfin, à l'agence postale communale, aux heures d'ouverture.

Village en fête : tout un programme !

Le samedi 30 avril, l'association Village en fête vous propose une grande soirée créole dans la salle polyvalente. Des acras de morue et petits boudins antillais au flan coco, tout le dîner respectera le thème, le tout arrosé de punch et jus de fruits, bien sûr ! Surveillez les affiches qui seront apposées dans le village, et notamment à la mairie, à l'agence postale communale et à la bibliothèque pour plus de précisions.

Le samedi 18 juin, pour la Saint-Jean,



Village en fête mettra le feu près de la salle polyvalente. Informations complémentaires à suivre. Soirée sur réservation auprès de Christine François : chris.francois@orange.fr

Kermesse des écoles

Les beaux jours reviennent et la kermesse des écoles, organisée par l'Association Couleurs d'Ecoles, approche à grands pas ! Ce grand événement aura lieu le samedi 11 juin de 14h à 18h. Il sera précédé, le matin, du traditionnel spectacle des enfants organisé par les enseignants.

Pour le plus grand plaisir des petits... mais aussi des grands, de nombreux stands sont prévus pour un après-midi placé sous le signe de la fête !

La kermesse est ouverte à tous : nous vous attendons nombreux afin de partager ce moment convivial ! Grande tombola avec de nombreux lots à gagner.



Concours de pêche pour les enfants

Samedi 4 juin, grand concours de pêche gratuit pour tous les enfants jusqu'à 16 ans organisé par l'AAPPMA de Berchères ! Rendez-vous dès 13h30 pour les inscriptions sur place, place du Mouchoir, à côté du pont de Berchères. Munissez-vous de votre matériel (cane à pêche télescopique, appâts – vers, teignes) pour venir taquiner la truite ! Comme tout concours qui se respecte, il y aura de nombreux lots à gagner, grâce au soutien de la fédération de pêche, du conseil départemental, de la mairie, des commerçants et artisans locaux.

A l'issue du concours, un goûter, des confiseries et des boissons seront offerts aux participants par l'association. Venez nombreux !

Maurice Faillot, Président

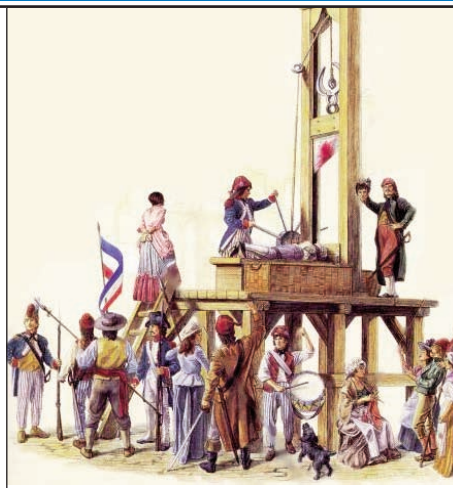


Une nouvelle enquête pour tester votre sagacité !

Le samedi 28 mai, la 5ème édition de notre enquête terrain vous fera revivre les heures les plus sanglantes de la Révolution Française. Qui parmi les hommes et les femmes qui ont œuvré pour instaurer la première République, souvent au prix de leur tête, a commis le crime de lèse-majesté ? Saurez-vous déjouer les pièges, résoudre les énigmes, relever les défis des organisateurs pour découvrir qui est l'assassin dissimulé derrière ces suspects, bénévoles déguisés qui interpréteront pour vous des personnages historiques (avec quelques entorses...) ?

Erratum

En page 7 du bulletin municipal 2016, la chapelle Notre-Dame de Bonne Nouvelle se situe bien à Guainville. Avec nos excuses, la rédaction



Pour le savoir, inscrivez-vous seul(e) ou par équipe auprès de Ghylaine Bretteville à la médiathèque de Berchères (bibliotheque@bercheres-sur-vesgre.fr) ou d'Emmanuelle Donzier au 06 65 12 77 94 (edonzier@orange.fr). Les équipes seront constituées par les organisateurs, les énigmes étant adaptées à trois tranches d'âge (CM2/6ème/5ème, 4ème/3ème, lycéens/adultes).

Le jeu en extérieur se déroulera à partir de 16h00 dans le parc du château de la Tourelle, rue O'Neil à Berchères (après La Ville l'Evêque, en allant vers Boissets).

A l'issue de l'enquête, les résultats seront communiqués autour d'un apéritif sur place. Ceux qui le souhaitent peuvent prolonger la soirée avec les organisateurs par un dîner à la bonne franquette autour des délicieuses pizzas de Laurent (le camion du lundi soir !).

Attention : réservation obligatoire ! Manifestation ouverte à tous à partir de 10 ans, mais limitée à 10 équipes de 10 personnes maximum. Gratuit pour les adhérents de la bibliothèque de Berchères.

Participation de 2 € par joueur non adhérent + 5 € pour le dîner (facultatif). Pour rappel, l'inscription à la bibliothèque coûte 10 € par famille pour les Berchériens et les Marchedoniens !

Berchères Equitation

Déjà un an qu'Aurélie et Xavier de Leglise ont repris les rênes du Domaine Equestre de Berchères, et les projets ne manquent pas. Des écuries aux manèges, en passant par le clubhouse, tout est mis en œuvre pour diversifier les activités et accueillir tous les cavaliers, enfants comme adultes, pour pratiquer une équitation de loisirs ou de compétition, suivant le niveau et l'envie de chacun. Les chevaux de propriétaires pourront prochainement profiter de nouvelles écuries, pendant que les enfants auront la joie de découvrir l'équitation avec un parcours spécialement aménagé pour eux dans une carrière pédagogique.

Des projets pour l'avenir ? Aurélie et Xavier imaginent une ferme pédagogique et l'accueil de groupes scolaires, pour partager leur passion du cheval ! Restez à l'écoute, car les mois à venir réserveront certainement de belles surprises.

Toute l'équipe du Domaine Equestre sera ravie de vous accueillir lors de Journées Portes Ouvertes le dimanche 29 mai et dimanche 12 juin. Les inscriptions pour la saison 2016-2017 se feront à partir du 28 mai.

Tél.: 02 37 65 90 00.

<http://www.bercheres-equitation.com>

